NOTRE REFERENT HANDICAP

Thierry Goemans.

06 86 48 14 18	

Fiche de poste – référent handicap
- version 4 du 16/06/26 -

Notre référent handicap est l'interlocuteur privilégié des stagiaires en situation de handicap qui rencontrent des difficultés de formation, d'insertion professionnelle, de transport et de vie au quotidien.

Il apporte aux bénéficiaires concernés des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation.

Il coordonne également les acteurs de l'accompagnement des stagiaires dans leurs parcours de formation et vers l'emploi.

Missions du référent handicap

- Accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours
- Assurer une veille sur le handicap
- Construire une politique d'inclusion des personnes handicapée
- Contribuer à la gestion administrative et financière d'une politique d'inclusion des personnes en situation de handicap
- Informer et sensibiliser les personnels de l'établissement
- Développer un réseau de partenaires sur son territoire
- Évaluer et capitaliser
- Communiquer et valoriser les résultats.

Compétences-clés

- Connaissance de la législation sur le sujet
- Savoir accueillir le handicap
- Savoir en parler
- Savoir proposer des adaptations ou le cas échéant savoir réorienter
- Connaître le réseau de partenaires.

Notre Référent Handicap écoute et dialogue avec les stagiaires en situation de handicap afin de les aider à préciser, mettre en œuvre et sécuriser leur projet de formation.

Notre Référent Handicap écoute et dialogue avec l'environnement des personnes handicapées (formateurs, éducateurs, maîtres d'apprentissage, structures médico-sociales, structures spécialisées dans le champ du handicap…) afin de le sensibiliser et de l'amener à contribuer activement au projet de formation.

Notre référent Handicap, collabore avec l'équipe pluriprofessionnelle, pour repérer les incidences propres à chaque situation de handicap et coordonner l'identification, la mise en œuvre collective et le suivi de solutions d'adaptation, de compensation, d'amélioration des conditions de formation d'études et des solutions de sécurité dans le cadre d'un environnement capacitant et en réponse aux situations invalidantes.